



Syndicat national de  
l'environnement



Conservatoires  
botaniques  
nationaux

# Flash infos

## Informations aux agent-es des conservatoires botaniques nationaux

26 janvier 2021

### Rendez-vous avec les conseillers de la ministre B. Pompili

Quatre mois après le courrier envoyé par le Sne-FSU sur le devenir des conservatoires botaniques nationaux, une délégation a été reçue le 20 janvier 2021.

#### Etaient présent-es :

##### Cabinet de Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique

- Vincent HULIN, conseiller biodiversité
- Aymeric MORIN, conseiller social

##### Cabinet de Bérangère ABBA, secrétaire d'Etat à la biodiversité

- Pierre Edouard GUILLAIN, conseiller technique

##### Administration du ministère

- Olivier THIBAUT, Directeur de l'Eau et de la Biodiversité

##### Sne-FSU :

- Véronique CARACO-GIORDANO, OFB
- Julien GESLIN, CBN de Brest,
- Patrick SAINT-LEGER, secrétaire général Sne-FSU
- Eric SERANTONI, Parc national de Port Cros,

#### Rappel des attentes exprimées par le Sne-FSU

Pour le Sne-FSU, il est indispensable de clarifier la place des CBN dans l'architecture des politiques publiques de biodiversité, dont la structure a fortement évolué ces dernières années (constitution de l'OFB, émergence des ARB, évolution des compétences territoriales...)

Les CBN doivent devenir un réseau d'établissements publics matures, permettant d'assurer dans le temps long les compétences et actions de socle relevant de leurs missions de service public. Ils ne peuvent se satisfaire de mesures cosmétiques.

Cette clarification doit avoir des conséquences en termes de :

- gouvernance entre Etat et collectivités territoriales,
- financements publics renforcés et inscrits majoritairement dans la durée,
- fin de la confusion entre missions de service public et prestations concurrentielles de « super bureau d'études ».

Mais la clarification doit également porter sur l'amélioration des cadres professionnels des agent-es : carrière et rémunération correspondant à leur qualification, conditions de travail, définition d'une charte des temps, ...

Parallèlement, l'OFB doit se donner les moyens d'assurer pleinement son rôle de coordonnateur du réseau, sans reléguer cette mission au second plan.

Le Sne-FSU a écrit en ce sens à la ministre B. Pompili le 18 septembre 2020.

## Quelles réponses ?

En préalable, nos interlocuteurs reconnaissent que ce rendez-vous arrive bien tardivement, mais que les quatre mois de délai leur ont été utiles pour passer de l'intention aux actes.

### *Missions des CBN*

Le ministère considère qu'il fallait en premier lieu stabiliser les missions. Un projet de décret redéfinit les missions d'intérêt général des CBN et projette l'allongement de la durée de l'agrément à dix ans. Il sera suivi d'un arrêté d'application. Ce décret doit permettre de répondre en partie aux problèmes de recherche de financements et de courses aux projets.

Le projet de décret est en cours de relecture au Conseil d'Etat : en l'absence de remarques majeures, il devrait paraître dans les prochaines semaines.

Vous pouvez le consulter ici : [decret-relatif-aux-conservatoires-botaniques](#).

### *Statut des CBN*

Le ministère assume le fait qu'il existe des statuts différents, issus de l'histoire de ces structures. Il n'affiche pas de volonté d'uniformiser les statuts dans l'immédiat et considère qu'il faut aller doucement sur une démarche d'harmonisation.

Une réflexion est en cours sur l'évolution statutaire des CBN en lien avec l'OFB, qui serait prête à intégrer statutairement les CBN.

La possibilité offerte aux CBN de passer sous statut d'établissement public de coopération environnementale (EPCE) est une réponse possible aux CBN dont la structure serait fragilisée. Le CBN PMP serait intéressé par ce statut. Mais c'est aux CBN de faire la démarche : le ministère ne sera pas moteur là-dessus.

Le ministère trouve pertinent que les CBN soient un outil partagé entre collectivités et Etat. Discussions importantes sur l'implication des régions qui apparaissent comme des acteurs incontournables ; liens avec les ARB.

Est-ce à dire qu'il y aurait un souhait d'une régionalisation des CBN ?

Le ministère répond par la négative, tout en réaffirmant le rôle majeur des régions. Si certaines souhaitent avoir leur propre CBN, pourquoi pas. C'est le cas de la Normandie, avec un CBN en cours de création. Dans ce cas, le Sne-FSU attire l'attention du ministère sur le fait que si le CBN créé fait l'objet de toutes les attentions (groupes de travail, etc), la situation pose beaucoup de questions pour les deux CBN existant qui se trouvent amputés d'une partie de leur territoire :

- dimensionnement des services communs (informatique, doc, communication..), des postes de coordinations (coordination, flore, habitat, SIG, direction scientifique): ces postes seront-ils maintenus alors que le territoire couvert (et les financements qui vont avec) se réduit ?

Le Sne-FSU demande le maintien des postes afin de renforcer les équipes jusque-là sous dimensionnées ;

- utilisation des outils propres à chaque CBN, proches du terrain, en complément aux outils nationaux, complémentaires ;

De plus, le territoire d'agrément des CBN suit des conceptions scientifiques cohérentes, basé sur des entités biogéographiques. Il ne faudrait pas déstructurer cette vision des choses.

Le message semble entendu par le ministère, mais en même temps il répond qu'aujourd'hui, il y a des bases de données communes qui facilitent la mutualisation.

## Financement des CBN

Le ministère reconnaît que jusqu'alors, le financement des CBN n'était pas à la hauteur avec un effet déviant sur la course aux projets. Avec la redéfinition des missions d'intérêt général, il convient de dégager un financement à hauteur des besoins et nous annonce une hausse du budget de fonctionnement pour les CBN.

La nouvelle stratégie nationale sur les aires protégées intègre le fait qu'il faille mieux connaître et protéger. En ce sens, la dotation de fonctionnement aux CBN passera à 5 millions d'euros annuellement, soit une augmentation de 2 millions d'euros.

Parallèlement, après examen détaillé des financements Natura 2000, le ministère considère qu'une partie servait en fait à financer des missions d'intérêt général des CBN et doivent être réorientés vers les CBN. Environ 0,5 million d'euros supplémentaires va ainsi être affecté aux CBN.

Au global, l'effort supplémentaire de l'Etat aux côtés des CBN est de 2,5 M€.

Une nouvelle clé de répartition des dotations de fonctionnement va être définie, pour mieux tenir compte de la variété des territoires et des statuts entre CBN.

Le ministère fait valoir ainsi une hausse significative et inespérée dans le contexte budgétaire actuel.

## L'avis du Sne-FSU

Missions d'intérêt général, réflexions statutaires, financement : le Sne-FSU note des avancées et un premier effort du ministère pour créer un cadre stabilisant les CBN.

Mais cet effort devra être poursuivi et accentué, tant d'un point de vue financier que statutaire.

La vigilance reste de mise :

- sur de nouveaux découpages régionaux et leurs conséquences,
- sur la situation des deux CBN d'Etat soumis à plafond d'emploi (bassin parisien, méditerranéen) où une réflexion spécifique doit s'engager sur leur évolution statutaire,
- sur les conséquences pour les DREALs du réexamen des dotations Natura 2000, dans un contexte de revue de leurs missions.

**Le cadre des maisons d'emploi étant ainsi clarifié, il est nécessaire maintenant de travailler à l'amélioration des cadres professionnels des agent-es : carrière et rémunération correspondant à leur qualification, conditions de travail, définition d'une charte des temps, ...**

**Au sein de chaque CBN, et de manière coordonnée entre CBN, il appartient donc à chacun-e de se regrouper pour exiger de meilleures conditions de travail, plus décentes.**

## Le Sne-FSU peut vous y aider !



### Sne-FSU

104 rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS

Téléphone : 01 40 81 22 28

Mail : [sne@fsu.f](mailto:sne@fsu.f)

Site internet : [www.snefsu.org](http://www.snefsu.org) – [rejoignez nous !](#)

